La fonction tutorale : tuteurs et maîtres d'apprentissage

Public
Salariés exerçants ou ayant à exercer la fonction tutorale

Effectif
8 à 12 participants

Pré requis
Aucun

Durée
2 à 3 jours

Intervenant
Formateur-consultant, spécialiste dans le champ du tutorat, de l'accueil et de l'intégration

Référente/Contact
Marie-Line DE CARLI
Conseillère en Formation Professionnelle
05 40 54 70 91

Compétences visées

- Personnaliser l'accueil d'un nouvel arrivant dans l'entreprise pour faciliter et réussir son intégration.
- Organiser les conditions favorisant les acquisitions professionnelles.
- Développer et évaluer les compétences du tutoré.
- Suivre et adapter le parcours de formation prévu en lien avec l'organisme de formation.

Objectifs pédagogiques

- Définir les missions, les fonctions, les activités du tuteur et les enjeux de la fonction tutorale.
- Identifier les étapes d'une procédure d'accueil et d'intégration d'un tutoré.
- Définir la posture du tuteur et le cadre de l'accompagnement.
- Repérer les techniques de communication qui favorisent l'apprentissage.
- Identifier les éléments permettant d'établir une progression des apprentissages.
- Caractériser les techniques pédagogiques adaptées aux pratiques professionnelles du métier.
- Définir les conditions de l'évaluation des compétences et des comportements professionnels.
- Repérer les leviers de coordination avec l'organisme de formation dans la prise en charge du parcours du tutoré.

Contenu

- La fonction tutorale
- Les caractéristiques des publics
- Les partenaires internes et externes de l'accompagnement du parcours
- L'accueil et intégration d'un nouvel arrivant
- La communication entre le tuteur et le tutoré
- Les situations formatives
- L'organisation d'une séquence d'apprentissage
- L'élaboration et le suivi du parcours de professionnalisation
- L'évaluation des acquis du tutoré
- La posture et le cadre de l'accompagnement

Modalités pédagogiques

La méthode utilisée sera à la fois active et participative. Elle s'appuiera sur des situations concrètes. Alterneront des échanges entre les personnes et des apports méthodologiques, des illustrations et des exercices d'application (simulations diverses, études de cas, auto évaluation).

Formation en 2 jours ou en 3 jours (2 + 1) avec un retour d'expérience.
Les tuteurs, pendant l'intersession, mettent en œuvre la démarche et collectent des situations réelles. Celles-ci seront réinvesties au cours de la 3ème journée (partage d'expérience et débriefing) et serviront de point d'appui pour le transfert des compétences.

Modalités d'évaluation

- Positionnement préalable par un questionnaire.
- Evaluation formative tout au long de la formation.
- Evaluation de satisfaction en fin de formation.
- Evaluation différée des effets de la formation, entre 3 à 6 mois, par questionnaire.

A l'issue de la formation, une attestation de formation sera délivrée à chaque stagiaire, par le CAFOC.